Image not found or type unknown

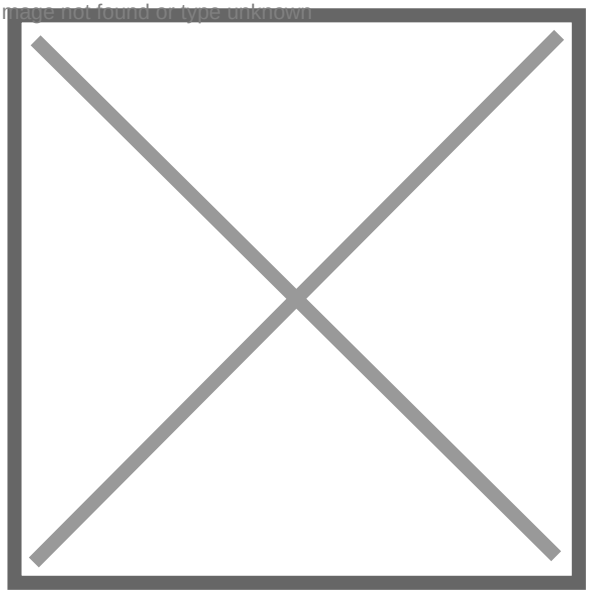

Credirec nantes abus harcelement

Par **mimi17**, le **16/04/2009** à **11:48**

Bonjour,
voila, credirec ma appeler pour une dette qui date de 1998 me proposanr un arrangement en envoient 10 cheques de la somme dut .j aurais voulu savoir si cela est bien honnete de demander ca et en lisant , plusieur articles sur credirec il ne serais pas d en leur droit ????
merci de m eclairer la dessus merci a vous
cordialement

Par **PATAQUITAINE**, le **08/11/2012** à **14:55**

je te recommande de demander l' émission sur D8 du dimanche 4/11/12 après-midi qui prouve par le menu que CREDIREC n'a aucun pouvoir sur une créance au delà de deux ans;Or ces gens rachètent pour une centaine d'euros des dettes caduques qu'ils se font forts de récupérer par tous moyens,le plus souvent relances téléphoniques qui confinent au harcélement,
menaces d'envoyer un huissier qui n'est pas de leur compétence sans jugement du tribunal de moins de deux ans,demande de paiement en dix fois par votre chéquier ou ceux de vos amis.Autant un commercant peu sous le manteau demander 3 chèques à une cliente régulière,autant pourune société comme CREDIREC il est interdit à mon avis de faire faire dix chèques.
A MIMI 17 très amicalement.

Par **pat76**, le **08/11/2012** à **15:06**

Bonjour mimi17

C'est un appel téléphonique que vous avez reçu pour vous demandez de payer une dette qui date de 1998.

Vous ne répondez plus à ce genre d'appel et surtout vous n'envoyez aucun courrier à Crédirec.

Il s'agissait d'un crédit à la consommation ou d'une facture impayée?

Votre dette selon que c'est un crédit à la consommation ou une facture est forclose ou prescrite.

Par **herve38940**, le **19/11/2012** à **00:09**

Bonjour , j aimerai savoir combien de fois vous ont ils appelé ???

Par **PATAQUITAINE**, le **19/11/2012** à **11:47**

Pour ma part je n'ai jamais eu de problèmes de crédit, j'ai simplement compilé l'émission télé sur crédirec Nantes qui m'avait écoeuré,et les infos forums ou vous trouverez la réponse à votre question mais sachez qu'ils paraissent déterminés à vous faire craquer et n'hésitent pas à vous teléphoner plusieurs fois dans la journée.

Par **Pottok64**, le **20/11/2012** à **11:00**

Qui peut me dire pourquoi le Forum sur Credirec est en Erreur 404???

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés